

## LE CANNET

# Une première fleur qui récompense les efforts d'embellissement

La commune du Cannet a participé au concours national des villes et villages fleuris organisé en collaboration avec les comités régional et départemental du tourisme. En même temps, des efforts étaient consentis par la commune pour améliorer toujours plus la qualité visuelle des espaces verts, de nettoyage, de la propreté et de l'environnement en général. Un effort récompensé puisque le jury a décerné, pour trois ans, une première fleur à la ville.

### Attribuée pour trois ans

Une distinction et une reconnaissance qui seront matérialisées par la mise en place de quatre panneaux aux entrées de ville indiquant aux visiteurs et aux touristes « *que notre ville est belle et accueillante* », indique Christine Diot, responsable du pôle Tourisme et Patrimoine.

Le maire, Jean-Luc Longour, a tenu à féliciter les agents municipaux chargés des espaces verts de la commune. « *La volonté des élus d'embellir et de favoriser la qualité de vie de nos concitoyens ne suffit pas si les agents chargés de ce travail ne sont pas partie prenante* », a précisé le maire. « *C'est un travail d'équipe tout à votre honneur* ».

Cette première fleur est attribuée pour une durée de trois ans au terme desquels elle peut, soit être confirmée, soit abondée d'une nouvelle fleur, soit tout simplement retirée. La population, les particuliers, commerces, lotissements et domaines viticoles sont invités à participer au concours des Maisons fleuries 2014 en s'inscrivant en mairie avant le 23 mai.

C. A.



Sur le rond-point Saint-Louis, le maire était avec le responsable du nettoyage et des espaces verts, Jacques Ecuier, des six agents du service, de Christine Diot du pôle tourisme et patrimoine et du 1<sup>er</sup> adjoint, André Delpia.

(Photo C. A.)

05/05/2014